

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Michel Blanchard	Maire	10 399	5 199	8 608	3 665
Colette Lefebvre-Thibeault	Conseiller	3 421	1 710		
Gilles Hébert	Conseiller	3 421	1 710	606	303
Pier-Yves Chapdelaine	Conseiller	3 421	1 710		
Linda Cournoyer	Conseiller	3 421	1 710		
Robert Émond	Conseiller	3 421	1 710		
Stéphane Mélançon	Conseiller	3 421	1 710		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).